

Canada - Europe  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
concernant sa participation au Comité permanent des  
parlementaires de la région arctique**

**Association parlementaire Canada-Europe**

**Ilulissat, Groenland  
27 et 28 mai 2009**

# Rapport

## INTRODUCTION

Le député Peter Goldring a dirigé une délégation canadienne de deux personnes à la réunion de Comité permanent des parlementaires de la région arctique (le Comité permanent), qui s'est tenue à Ilulissat, au Groenland, les 27 et 28 mai 2009. L'autre membre de la délégation était le député M. Robert Oliphant. À titre de conseiller auprès de la délégation les accompagnait M. Tim Williams du Service d'information et de recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement.

La Conférence des parlementaires de la région arctique est un organisme parlementaire réunissant les délégations nommées par les parlements nationaux des États de l'Arctique (Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède) et du Parlement européen. Elle comprend également des participants permanents représentant les Autochtones et des observateurs et se réunit tous les deux ans; la huitième conférence a eu lieu à Fairbanks, en Alaska (États-Unis), du 12 au 14 août 2008<sup>1</sup>.

Entre les conférences, la coopération entre les parlementaires de l'Arctique est assurée par le Comité permanent, lequel a amorcé ses activités en 1994. La Conférence et le Comité permanent prennent des mesures visant à favoriser la coopération en Arctique et tiennent surtout lieu de tribune parlementaire pour faire avancer les dossiers du Conseil de l'Arctique. Le Comité permanent prend part aux travaux du Conseil à titre d'observateur<sup>2</sup>.

## RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Le Comité permanent a convenu de modifier l'ordre du jour en reportant l'article 3 (évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique – conclusions et rapport final) et l'article 6 (mise en œuvre de la Déclaration de Fairbanks - coopération avec l'Université de l'Arctique) puisque les conférenciers en la matière n'ont pas pu être présents. De plus, il a adopté l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est déroulée à Bruxelles (Belgique) le 25 février. Cette réunion a coïncidé avec le Premier Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, qui s'est tenu les 25 et 26 février 2009. Le Comité permanent a pris note du rapport final du Forum.

## **Rapport de la réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique tenue à Tromsø et présentation du programme de la présidence danoise du Conseil de l'Arctique**

Les ministres des huit États membres du Conseil de l'Arctique se réunissent tous les deux ans. La dernière réunion a eu lieu le 29 avril à Tromsø, en Norvège. Le Comité permanent détient le statut d'observateur au Conseil de l'Arctique, et la présidente du Comité, M<sup>me</sup> Hill-Marta Solberg, a prononcé une allocution lors de la réunion. Le Comité

---

<sup>1</sup> On peut consulter le rapport de la Conférence à <http://www.arcticparl.org/announcements.aspx?id=3319>

<sup>2</sup> La Conférence des parlementaires de la région arctique, <http://www.arcticparl.org/>, consulté le 6 décembre 2007.

permanent a été informé des résultats de cette réunion, notamment ceux concernant les travaux du Comité. Par ailleurs, comme la présidence du Conseil est assumée par un État différent chaque réunion, le pays qui assure actuellement la présidence, le Danemark, a informé le Comité de ses intentions.

Présente à la réunion du Conseil de l'Arctique, la présidente du Comité a fait un résumé de la réunion. Celle-ci a été précédée d'une conférence, *Melting Ice: Regional Dramas, Global Wake-Up Call* (*Fonte des glaces : drames régionaux, urgence internationale*), coprésidée par le prix Nobel de la paix, M. Al Gore, et le ministre des Affaires étrangères de Norvège, M. Jonas Gahr Støre. Comme le Comité en a été informé, des données récentes et très fiables ont été présentées à la conférence. Elles mettent en évidence la trop grande modération des conclusions formulées dans le rapport *Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique*<sup>3</sup> du Conseil de l'Arctique : les glaces fondent beaucoup plus rapidement que prévu en 2004, date de publication du rapport<sup>4</sup>.

Le Conseil de l'Arctique procède actuellement à une évaluation, *Snow, Water, Ice and Permafrost in the Arctic (SWIPA)* (*Neige, glaces et pergélisol en Arctique*). Le rapport sera terminé à temps pour la prochaine réunion ministérielle en 2011. Une partie consacrée au Groenland a néanmoins été présentée aux ministres. Ces derniers ont décidé d'en faire rapport à l'ONU lors de la prochaine Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (la CdP 15 se déroulera à Copenhague, au Danemark, du 7 au 18 décembre 2009).

D'autres décisions d'importance ont été prises, dont l'établissement d'un groupe de travail sur les polluants de courte durée de vie (comme le carbone noir). Durant son allocution, la présidente du Comité a insisté sur le fait que le Conseil de l'Arctique devrait se réunir plus fréquemment afin de mieux suivre l'évolution rapide des changements climatiques dans la région arctique. Le Conseil a décidé d'organiser une réunion de sous-ministres les années où ne se tiendront pas les réunions ministérielles.

M. Inuuteq Holm Olsen, sous-ministre des Affaires étrangères du gouvernement autonome du Groenland, a ensuite avisé le Comité du programme du Royaume du Danemark<sup>5</sup> pendant son mandat à la présidence du Conseil de l'Arctique. La priorité ira à la santé circumpolaire et aux besoins sociétaux, ce à quoi le Comité a réservé un bon accueil. La présidence portera aussi sur :

- Les habitants de l'Arctique,
- L'héritage de l'Année polaire internationale,
- Les changements climatiques,

---

<sup>3</sup> On peut consulter le rapport *Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique* au <http://www.acia.uaf.edu/> (en anglais seulement).

<sup>4</sup> Résumé du coprésident, *Melting Ice: Regional Dramas, Global Wake-Up Call*, Tromsø, le 28 avril 2009, [http://arctic-council.org/workarea/agenda\\_tromso\\_meeting\\_april\\_2009/filearchive/co-chair\\_summary\\_melting\\_ice\\_conference.pdf](http://arctic-council.org/workarea/agenda_tromso_meeting_april_2009/filearchive/co-chair_summary_melting_ice_conference.pdf)

<sup>5</sup> Le Danemark, le Groenland et les îles Féroé.

- La biodiversité,
- La gestion intégrée des ressources,
- La coopération dans les opérations;
- Le Conseil de l'Arctique dans un nouveau cadre géopolitique.

Pour plus d'information sur le programme du Royaume du Danemark, on peut consulter le procès-verbal provisoire du Comité permanent (à l'annexe I) ainsi que le document intitulé *The Kingdom of Denmark, Chairmanship of the Arctic Council 2009-2011*<sup>6</sup>.

Le Comité a ensuite vivement discuté du rôle du Conseil de l'Arctique et de la manière de le consolider devant l'intérêt grandissant pour l'Arctique des pays et autres organismes de l'extérieur de cette région. Le délégué de la Suède a demandé si le Conseil de l'Arctique, reconnu comme l'instance saisie des dossiers de l'Arctique, les prenait vraiment en main ou attendait simplement que d'autres entités mieux nanties le fassent.

Tous ont convenu que le Conseil de l'Arctique devra prendre les choses en mains et que le rôle des observateurs demeurerait néanmoins une question délicate en attendant les décisions finales relatives à leur statut. Le délégué de la Suède a répliqué que, dans tous les rapports sur le pétrole, le gaz et les autres ressources naturelles, les gens s'attendent à ce que les politiciens prennent les dossiers en main. Voilà pourquoi le délégué a exprimé l'espoir d'une coopération renforcée entre le Comité permanent et le Conseil de l'Arctique.

De l'avis de la présidente du Comité, le Conseil est aussi puissant que le lui permettent les gouvernements de la région arctique. C'est un organisme relativement jeune qui connaît une bonne évolution. Par contre, elle a averti que s'il devient un groupe exclusif aux pays arctiques, il s'affaiblira. Selon elle, il faut définir le rôle et la participation des autres pays qui détiendront le statut d'observateur. Fait à noter, le Comité discute lui aussi du rôle des observateurs et perçoit comme positive l'amélioration du dialogue avec eux. D'après elle, il en va de l'intérêt de tous d'établir de bonnes relations avec les autres pays.

Le délégué de la Finlande a affirmé qu'il est primordial pour le Conseil de l'Arctique de prendre les rênes : les observateurs ont besoin d'information, mais c'est le Conseil qui dirige la coopération arctique.

En outre, le délégué de la Finlande a indiqué que la consolidation du rôle du Conseil ne peut se faire que progressivement et que la récente politique des États-Unis a contribué à augmenter l'influence du Conseil de l'Arctique. Il a également insisté sur le fait que le véritable pouvoir du Conseil repose sur son savoir scientifique (le rapport *Évaluation de*

*l'impact du changement climatique dans l'Arctique* a été cité en exemple). Il a également mentionné que le Danemark, la Suède et la Norvège (dont la présidence

---

<sup>6</sup> [http://arctic-council.org/workarea/agenda\\_tromso\\_meeting\\_april\\_2009/filearchive/chair-013-240209-program-final.pdf](http://arctic-council.org/workarea/agenda_tromso_meeting_april_2009/filearchive/chair-013-240209-program-final.pdf)

vient de se terminer) ont établi ensemble des priorités communes pour leurs six années consécutives à la présidence<sup>7</sup>.

Certaines limites du Conseil de l'Arctique ont été signalées à la suite de l'intervention du délégué du Canada. Celui-ci a salué l'orientation générale que préconise le Danemark pour sa présidence. De plus, il a demandé si c'était l'instrument idéal pour faire avancer la cause des populations autochtones. Selon lui, la supposition selon laquelle les pays sont les mieux placés pour s'acquitter de cette tâche pourrait se révéler fautive, et une discussion sur l'autonomie, l'auto-détermination et la gouvernance était importante.

La présidente a indiqué que ces questions politiques ne faisaient pas partie du mandat du Conseil de l'Arctique. Le Conseil a été établi à l'origine pour traiter de l'environnement et a ensuite élargi son mandat au développement durable dans le Nord. Il a été noté que la Déclaration de Tromsø comprend un alinéa sur l'urgence de soutenir les communautés culturelles de l'Arctique et de freiner la disparition de leurs langues autochtones.

Le chef de la délégation canadienne a également souligné l'importance d'utiliser une terminologie précise : le terme peuples définirait mieux l'ensemble des personnes dont la culture doit être protégée, comparativement à Autochtones ou à Inuits. En effet, le Parlement européen propose d'interdire les produits dérivés du phoque et, dans son document, précise qu'il faut protéger les intérêts économiques et sociaux des communautés inuites.

En outre, on a soulevé la question du rôle du Groenland dans la présidence étant donné que le Danemark est membre du Conseil de l'Arctique grâce à ce territoire. Un délégué du Groenland a alors déclaré que le Groenland avait l'impression de ne pas avoir été assez consulté en comparaison de son rôle dans la présidence.

À cela on a répondu et conclu que la présidence était assumée par le Groenland, les îles Féroé et le Danemark et qu'elle a été établie avec le Groenland.

### **L'autodétermination du Groenland aux termes de la nouvelle entente**

M<sup>me</sup> Juliane Henningsen, députée du Groenland et membre du Comité permanent, a présenté un exposé sur la loi et le référendum sur l'autodétermination.

Tout d'abord, elle a souhaité la bienvenue au Comité dans sa ville natale et circonscription, Ilulissat, et a enchaîné avec un survol des élections tenues le 2 juin 2009<sup>8</sup>.

Le 25 novembre 2008, 72 p. 100 des électeurs étaient admissibles et plus de 75 p. 100 d'entre eux ont voté pour l'autodétermination, soit la suite de la passation des pouvoirs du Danemark au Groenland, amorcée en 1979 avec la loi sur l'autonomie. D'après Mme Henningsen, l'issue du vote a été une source de joie, de fierté et d'espoir envers

<sup>7</sup> Le Conseil de l'Arctique, *Norwegian, Danish, Swedish common objectives for their Arctic Council chairmanships 2006-2012*, [http://arctic-council.org/article/2007/11/common\\_priorities](http://arctic-council.org/article/2007/11/common_priorities)

<sup>8</sup> M<sup>me</sup> Henningsen a dit que l'Inuit Ataqatigiit, son parti de gauche qui prône l'indépendance éventuelle du Groenland, obtient de bons résultats dans les sondages. Ce parti a gagné les élections avec 43 p. 100 des votes.

l'avenir et a clairement indiqué que les Groenlandais étaient fin prêts à se gouverner eux-mêmes.

Aboutissement de négociations ardues, la nouvelle loi sur l'autonomie porte sur 32 champs de compétence qui pourraient devenir la responsabilité du Groenland. Parmi les plus importants, on compte les ressources naturelles, l'immigration, les frontières ainsi que les règlements en matière d'aliments. Par contre, la Constitution, les affaires étrangères, la Cour suprême, la défense, la politique monétaire et d'autres champs de compétence relèveront toujours du Danemark.

Ces nouvelles responsabilités seront transmises uniquement lorsque les Groenlandais affirmeront être prêts. D'après Mme Henningsen, ils décideront à quel rythme et à quel moment les champs de compétence seront transmis. Leur décision reposera surtout sur leurs capacités financières à assumer leurs nouvelles responsabilités.

Le financement a été le fruit d'intenses négociations. Le Groenland continuera de recevoir un financement stable à hauteur de 3,2 milliards de couronnes danoises (679 millions de dollars canadiens<sup>9</sup>), et la passation des pouvoirs sera probablement financée en majeure partie par les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles. La première tranche de 75 millions de couronnes danoises restera au Groenland, et le reste sera partagé également entre le Groenland et le Danemark. Lorsque les revenus versés au Danemark s'élèveront à 3,2 milliards de couronnes, montant du financement, des négociations seront amorcées, même si leur but n'est pas encore précisé.

Ensuite, il faudra décider de quelle structure sociale se dotera le Groenland. M<sup>me</sup> Henningsen a parlé de diverses priorités, notamment l'égalité des chances, l'accès aux études, le commerce, le renforcement de l'identité, les changements climatiques et la relance économique. Les Groenlandais tiennent beaucoup à assumer davantage de responsabilités.

Par ailleurs, la nouvelle loi porte sur l'autodétermination pourrait faciliter l'obtention de l'indépendance puisqu'une disposition porte justement sur la question. En vertu de la loi, l'indépendance deviendrait réalité seulement après qu'une entente négociée entre les gouvernements du Danemark et du Groenland (Naalakkersuisut) et adoptée par les Parlements du Danemark et du Groenland (Inatsisartut), aurait été soumise à un référendum. Par conséquent, le Groenland ne peut pas déclarer unilatéralement son indépendance aux termes de la loi, mais celle-ci accordera éventuellement plus de pouvoirs (sur les ressources naturelles et les tribunaux, par exemple), à l'instar des champs de compétences relevant des provinces canadiennes, et d'autres domaines tels que le contrôle frontalier, le droit maritime et la réglementation des aliments.

La présidente du Comité permanent a félicité le Groenland et le Danemark pour la conclusion heureuse de ces négociations ardues.

---

<sup>9</sup> Le convertisseur universel de devises, <http://www.xe.com/ucc/convert.cgi>, consulté le 17 juin 2009.

Le délégué de la Suède a soulevé la question de la langue dans les études postsecondaires au Groenland. Au primaire, le groenlandais sera la langue d'enseignement, mais pour pouvoir se débrouiller à l'étranger, le danois et l'anglais devront être enseignés au secondaire et à l'université.

Quant à lui, le délégué de l'Islande a parlé de l'exploitation des ressources naturelles du Groenland. D'office, ce sujet revêt une grande importance puisque les revenus de ce secteur sont nécessaires pour que le Groenland assume davantage de responsabilités. Actuellement, 70 permis de prospection sont en vigueur; par contre, une ou deux mines d'or ont récemment fermées. Trois à cinq mines sont à l'étape de planification, mais la crise économique a ralenti les travaux. D'après certains, ALCOA songerait à construire une aluminerie au nord de Nuuk, capitale du Groenland. On espère que la prospection minière augmentera en raison des conditions économiques actuelles qui favorisent une exploitation moins coûteuse et la location de navires. L'extraction de l'uranium fait l'objet de discussions, et la question revêt une grande importance politique : jusqu'à tout récemment, cette décision aurait été prise conjointement par le Danemark et le Groenland. Or, le Groenland la prendra seul.

Il a été mentionné que la conférencière présentait le point de vue d'un seul parti politique. Une question s'est posée : l'indépendance est-elle un objectif en soi, ou le moyen d'atteindre d'autres objectifs? M<sup>me</sup> Henningsen a répondu que son parti est reconnu comme indépendantiste, mais que les partis le sont et qu'une concertation est possible afin de faire du Groenland un pays plus solide. Le référendum a mis en évidence l'audace de Groenlandais à prendre les choses en main.

Le dirigeant de la délégation canadienne a adressé des félicitations aux Groenlandais pour les résultats du vote, surtout le pourcentage des gens qui ont voté pour l'autodétermination. Le résultat confirmait incontestablement l'appui de la population; c'est tout le contraire d'une situation où seulement 50 p. 100 plus 1 p. 100 des électeurs donnent une réponse équivoque.

### **Exposé sur l'Université du Groenland**

Comme l'a dit la présidente du Comité, les membres sont très préoccupés de l'acquisition du savoir et de la mise en valeur des moyens dans le Nord, particulièrement le rôle de l'éducation. Il était donc très intéressé par l'exposé de M<sup>me</sup> Tine Pars, rectrice de l'université du Groenland, sur la situation actuelle et sur les projets de l'université.

L'université, fondée il y a 25 ans, est régie par une loi adoptée en 2007. Forte de 120 employés et 9 facultés, elle gère un budget de 110 millions de couronnes danoises (23 millions de dollars canadiens). Une grande partie du personnel (87 personnes) travaille au sein de deux facultés, celles de l'enseignement et de la pédagogie.

La rectrice a présenté les changements projetés et sa vision de l'université. On réduira le nombre de facultés à trois pour améliorer leur concertation. En outre, l'université lancera des nouveaux baccalauréats professionnels avec recherche. Actuellement, l'un de ses défis est de fidéliser les étudiants jusqu'à leur diplôme. À l'heure actuelle

9 étudiants reçoivent un baccalauréat et 4 une maîtrise chaque année, en moyenne. Il faut donc s'attaquer au problème du décrochage.

La rectrice aimerait que l'université soit reconnue pour les études inuites, les enjeux climatiques, la gestion des ressources et l'éducation des peuples autochtones. Cependant, son budget risque d'être réduit; le financement devient donc une priorité. Une stratégie pour trouver de nouvelles sources de financement comprendrait notamment des négociations avec le gouvernement groenlandais pour obtenir davantage de fonds, plus de coopération internationale et des fonds de recherche provenant de l'Union européenne.

Lors de discussions, on a mentionné que l'université ne fait pas partie de l'Université de l'Arctique. L'adhésion coûte quelque chose, mais elle offre des avantages. On a demandé à la rectrice si l'université avait des ententes officielles avec d'autres maisons d'enseignement. Elle a répondu qu'il en existe seulement avec les universités danoises. On a conclu qu'un trop grand nombre de petites facultés constitue une barrière à l'établissement d'autres ententes interuniversitaires.

Un délégué du Canada juge important les programmes comme ceux d'interprétation et de linguistique. La langue est essentielle; la présidence s'est montrée très intéressée. Les programmes ne porteraient pas seulement sur l'apprentissage du groenlandais, mais aussi sur la création terminologique dans cette langue.

Le délégué de l'Islande a posé des questions sur l'admissibilité à l'université : la dernière promotion comptait plus de femmes que d'hommes. La rectrice estime que l'informatique pourrait être davantage utilisée et devenir une force de l'établissement.

On a également discuté qu'il est difficile de garder les étudiants au Groenland après leur diplôme. L'université ne sait pas combien de diplômés y sont restés.

### **Préparatifs pour la Conférence de l'Arctique de 2010 au Parlement européen**

Le secrétariat du Comité, composé du personnel de soutien de toutes les délégations, s'est réuni avant lui pour convenir des sujets de discussions possibles et en a présenté six. À la réunion du Comité, un délégué a remarqué qu'on devrait s'en tenir à trois sujets au plus et en débattre en profondeur.

Le Comité est très intéressé au sujet de l'exploitation des ressources vivantes (poisson, phoques et baleines), et à son rapport à la qualité de vie des habitants de l'Arctique. Comme auparavant, il s'intéresse au développement des capacités et à l'éducation, qui s'inscrivent dans la vision de l'Année polaire internationale (API), et estime que l'intégration de ces sujets pourrait faire l'objet de discussions intéressantes. Puisque l'API est terminée, le Comité se concentrera sur ses retombées et sur les moyens d'améliorer l'éducation et le développement des capacités dans la Nord.

Deux autres sujets d'intérêt ont été abordés : la gouvernance, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), la consolidation du Conseil de l'Arctique et la valeur des accords multilatéraux sur l'environnement. Le chef de la



délégation canadienne s'est déclaré favorable à ce que soient entendues les revendications pour l'extension de la ZEE sur le plateau continental faites aux termes de l'UNCLOS. L'accès accru des eaux arctiques à la navigation amène d'autres questions comme la sécurité et la création de nouvelles réglementations pour régir le trafic maritime dans l'Arctique.

Le Comité s'inquiète de la date de la Conférence : par le passé, elle était rapprochée de la réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique afin que la déclaration finale de la Conférence influe sur les engagements des ministres à la réunion. Le Conseil de l'Arctique a reporté à l'automne ses réunions initialement prévues au printemps. Le Comité estime toujours qu'août et septembre sont tout indiqués pour la tenue de la Conférence. Par contre, il devra tenir au début de l'année une réunion ministérielle pour que l'avis des parlementaires soit encore frais à la mémoire des gouvernements membres du Conseil. On suggère que la prochaine Conférence, dont le Parlement européen sera l'hôte, se tiendra au début de septembre 2010.

### **Débat sur les règles de procédures du Comité**

Lors de sa réunion à Bruxelles, les 25 et 26 février 2009, le Comité a débattu des règles de procédure. Deux sujets ont attiré l'attention : l'élection d'un vice-président qui aidera surtout aux travaux entre les réunions, et la participation accrue des observateurs aux travaux du Comité.

Il a été décidé que l'élection d'un vice-président aura lieu à la prochaine réunion du Comité et que les observateurs seront conviés à une assemblée extraordinaire la veille de la prochaine Conférence.

### **Nomination de rapporteurs du Comité**

Le Comité a déjà eu des rapporteurs, notamment pour la santé des populations de l'Arctique. On reconnaît que ce moyen amenait à se concentrer sur certaines questions. M<sup>me</sup> Juliane Henningsen, a été nommée rapporteure sur les changements climatiques.

### **État des travaux du Comité**

Les délégués ont été conviés à faire rapport sur les travaux associés au Comité permanent entrepris par leur pays. Une ébauche de procès-verbal résumant les interventions figure à l'annexe 1. Le dirigeant de la délégation canadienne a surtout parlé de l'interdiction des produits dérivés du phoque par l'Union européenne et de la procédure de l'UNCLOS pour fixer le tracé du prolongement de la ZEE sur le plateau continental (annexe 2).

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du Comité permanent se tiendra à Helsinki le 19 novembre 2009. La veille de la réunion aura lieu un atelier sur la procédure relative au tracé du prolongement de la ZEE sur le plateau continental aux termes de l'UNCLOS.

### **Divers**

Le Comité a été avisé qu'une conférence sur la santé des populations se déroulera à Copenhague au début de novembre 2009. Elle ne fait pas partie des travaux officiels du Comité permanent et les membres sont invités à y participer si le sujet les intéresse.

### **Nouvelle présidence du Comité**

M<sup>me</sup> Hill-Marta Solberg, présidente du Comité depuis quelques années, cessera d'être parlementaire le 14 septembre 2009, puisqu'elle ne se représentera pas aux prochaines élections en Norvège. Elle ne pourra donc être ni présidente ni membre du Comité. M. Hannes Manninen, de la Finlande, a été nommé et élu pour assurer la présidence jusqu'à la prochaine Conférence en 2010.

### **RODEBAY (GROENLAND)**

Comme le Comité se préoccupe des conditions de vie des habitants de l'Arctique, des membres se sont rendus à Rodebay (Groenland), petit village de pêcheurs de la baie de Disko, à 18 km d'Ilulissat, accessible par bateau et à pied. Le but de cette visite était d'en apprendre davantage sur les problèmes qu'éprouvent les habitants et les solutions pour y remédier.

Rodebay est un petit village de pêche, comme tant d'autres dans l'Arctique, où les gens font ce qu'ils peuvent pour survivre. Il compte 50 âmes et environ 200 chiens qui servent à tirer le poisson. Durant la visite, le Comité a vu comment les habitants gardaient cette localité dynamique.

Les pêches demeurent la principale activité. Il existe une petite usine de transformation qui utilise un procédé spécial de séchage du flétan. Ce secteur est le seul dont les produits sont en constante demande. En outre, la beauté des paysages sauvages attire les touristes. Un groupe d'habitants d'Ilulissat a participé à l'achat de quelques bâtiments qui ont été convertis en restaurant et en unités d'hébergement modique.

Durant la visite à Rodebay, M<sup>me</sup> Dorthe Dahl-Jensen a fait un exposé sur l'inlandsis du Groenland du SWIPA. Elle est membre de l'équipe scientifique danoise chargée de l'étude sur l'inlandsis du Groenland et les changements climatiques, qui sera présente à Copenhague. M<sup>me</sup> Lene Kielsen Holm, autochtone du Groenland et membre du Conseil circumpolaire inuit, a également exposé ses travaux. Elle conduit une recherche sur les moyens employés par les Inuits pour adapter leur vie quotidienne et leur culture à ce dur climat en changement.

Respectueusement soumis,

Monsieur Peter Goldring, député  
Association parlementaire Canada-Europe



# ANNEXE I

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE  
LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE  
**RÉUNION À ILULISSAT**

LE 27 MAI 2009

Hôtel Arctic

à 9 h

## Ébauche du procès-verbal

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROJET D'ORDRE DU JOUR  
APPROBATION DE L'ÉBAUCHE DE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
COMITÉ PERMANENT, BRUXELLES, LE 25 FÉVRIER 2009**

La présidente informe le Comité de deux modifications à l'ordre du jour. Les articles 3 et 6 sont reportés à une autre réunion puisque les conférenciers n'ont pas pu assister à la réunion.

### Décision

Le Comité adopte l'ordre du jour et son projet modifié comme proposé par la présidente, adopte le procès-verbal de la réunion du Comité permanent tenue à Bruxelles le 25 février 2009, et prend connaissance du rapport sur le premier forum parlementaire sur la Dimension nordique.

**2. RAPPORT SUR LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU CONSEIL DE  
L'ARCTIQUE À TROMSØ ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LA  
PRÉSIDENTE ASSURÉE PAR LE DANEMARK**

*M<sup>me</sup> Solberg* informe le Comité de son allocution sur la nécessité d'une action politique accrue du Conseil et d'une augmentation de la fréquence des réunions ministérielles, prononcée à la réunion du Conseil. Elle a également avisé le Comité d'une conférence sur le changement climatique animée par MM. Støre et Gore.

*M. Inuuteq Holm Olsen*, sous-ministre des Affaires étrangères, du gouvernement autonome du Groenland, présente le programme de la présidence du Conseil de l'Arctique assurée par le Royaume du Danemark (Danemark, Groenland et Îles Féroé).

Les peuples de l'Arctique sont prioritaires durant cette présidence. On visera notamment la protection de leur environnement, leur santé, l'exploitation durable des ressources, les besoins sociétaux et le développement environnemental, social, économique et culturel.

Le changement climatique sera également sous la loupe de la présidence. Une étude du Conseil de l'Arctique, le SWIPA (*Snow, Water, Ice and Permafrost in the Arctic* ou *Neige, glaces et pergélisol en Arctique*) sera terminée en 2011. Un

rapport préliminaire sur l'inlandsis du Groenland est néanmoins présenté au Conseil à titre de contribution à la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009 sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

L'Année polaire internationale, lancée en 2007, vient de se terminer. La présidence s'emploiera à rendre permanent ses retombées permanentes : elle favorisera la collecte des données et la coopération scientifique et permettra aussi aux chercheurs, décideurs et Autochtones de l'Arctique de travailler de concert pour comprendre et traiter les enjeux importants pour nos vies et notre environnement.

La participation des Autochtones aux décisions qui les touchent directement est importante. Par conséquent, les populations de l'Arctique doivent jouer un rôle prépondérant au cours de la présidence. Le Groenland présidera le groupe de travail sur le développement durable et la santé dans l'Arctique. La santé des populations, surtout des Autochtones, devient préoccupante; il faut améliorer grâce à une coopération renforcée. L'espérance de vie de ces populations est souvent inférieure aux moyennes nationales à cause des changements dans leur mode de vie, lesquels provoquent une augmentation marquée de

l'obésité, du diabète et de cancer. Chez les jeunes, le taux de suicides est très élevé. En somme, la présidence veillera à renforcer la coopération en recherche, en suivi et le développement de moyens par le truchement d'un nouveau Groupe d'experts de la santé dans l'Arctique, composé de professionnels de la santé originaires de tous pays de la région.

Avec l'augmentation du transport maritime due au recul de la banquise, il faut absolument adopter des mesures, comme la recherche et sauvetage et les interventions d'urgence, pour être capable d'agir en cas de catastrophes et d'urgence. La présidence continuera d'appuyer la coopération opérationnelle dans ce domaine entre les États de l'Arctique et collaborera avec les organes et l'Organisation maritime internationale pour rendre obligatoires les règlements régissant le trafic maritime dans l'Arctique. Ces règlements viseraient la sécurité des navires, les normes de construction navale, l'équipement, la formation et la prévention de la pollution.

2010 sera l'Année internationale de la biodiversité. Le Conseil de l'Arctique publiera alors un bilan des activités dans l'Arctique, qui, espérons-le, constituera une contribution importante à cette Année internationale. Compte tenu des effets du changement climatique sur la biodiversité, il devient important de rendre permanente la surveillance à long terme afin de tirer des conclusions pertinentes sur la biodiversité et son évolution. La présidence du Conseil de l'Arctique se concentrera sur son Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire.

Cet intérêt renouvelé pour la région découle des conséquences positives et négatives dus au changement climatique et des possibilités de découvrir de nouvelles réserves de pétrole, de gaz et de minerais. Le Conseil de l'Arctique doit protéger les intérêts des populations autochtones et répondre aux conséquences de l'intérêt accru des pays étrangers pour la région.

Durant la présidence, il est essentiel que le Conseil de l'Arctique, avec les participants permanents et les États membres, demeure l'organisme régional qui œuvre aux intérêts de ses membres et des populations dont il est le porte-parole. Ceux qui souhaitent approfondir leur coopération avec le Conseil devront respecter ses traditions et contribuer à promouvoir le développement durable au sein des populations arctiques, au lieu de créer des obstacles à leur survie culturelle et économique.

Au Comité, tous conviennent que le programme de la présidence semble prometteur. La dimension humaine et la valorisation des populations y tiennent une place importante.

On discute également du rôle du Conseil de l'Arctique. Le Conseil doit se renforcer et devenir le principal organisme coopératif dans le Nord, dans les limites de son mandat. Des dossiers comme l'autodétermination n'en font pas partie.

La présidence danoise poursuivra les travaux sur la participation des observateurs à la coopération. Certains membres du Comité soulignent l'ouverture de l'organisme et la participation d'acteurs non circumpolaires aux travaux du Conseil. D'autres font état des énormes ressources naturelles de la région et du rôle déterminant des États de l'Arctique dans leur exploitation et la responsabilité première du développement durable. Les observateurs doivent participer à l'échange d'information. Un Conseil de l'Arctique renforcé est nécessaire dans la mesure où le monde s'intéresse davantage à cette région.

L'importance d'une coopération étroite entre parlementaires est mise en évidence, et M. Niels Sindal fait valoir au Comité que le ministre des Affaires étrangères du Danemark souhaite rencontrer les parlementaires pour discuter des dossiers arctiques.

Le programme de la présidence a été mis au point de concert par le Danemark et le Groenland, qui seront tous deux responsables de son exécution.

Le Comité se penchera sur les rapports du Conseil de l'Arctique, et il cernera l'étendue des connaissances acquises et les lacunes.

Une caractéristique importante du Conseil de l'Arctique est le fondement scientifique de ses travaux. Le Conseil doit continuer dans cette voie.

Finalement, à la CdP 15 à Copenhague, on dévoilera un rapport sur l'inlandsis du Groenland sera rendu public et on tiendra des activités sur l'Arctique, le Danemark étant le président du Conseil.

#### Décision

Le Comité prend note de cette information.

### **3. ÉVALUATION DU TRANSPORT MARITIME DANS L'ARCTIQUE – CONCLUSIONS ET RAPPORT FINAL**

Le point est retiré de l'ordre du jour.

#### 4. AUTODÉTERMINATION DU GROENLAND AUX TERMES DE LA NOUVELLE ENTENTE

*M<sup>me</sup> Juliane Henningsen* présente la nouvelle entente sur l'autodétermination du Groenland conclue entre le Danemark et le Groenland.

Elle souhaite la bienvenue au Comité dans sa ville natale, Ilulissat, et commence son allocution en l'informant des élections qui se dérouleront au Groenland le 2 juin. Son parti, Inuit Ataqatigiit, fait bonne figure dans les sondages.

La commission dano-groenlandaise sur l'autodétermination est parvenue à une entente l'an dernier, qui a été adoptée par référendum le 25 novembre 2008. Les Groenlandais ont appuyé massivement le passage de l'autonomie à l'autodétermination. Presque 72 p. 100 des électeurs ont voté, dont 75,5 p. 100 en faveur de l'autodétermination. L'entente entre en vigueur le 21 juin 2009; elle est largement appuyée par le Danemark et le Groenland.

*M<sup>me</sup> Henningsen* rend hommage au Danemark pour avoir contribué à la conclusion d'une nouvelle entente, qui donne au Groenland la possibilité d'une trentaine de champs de compétences additionnels. Chaque fois que le Groenland assumera un nouveau champ de compétences, il devra être en mesure de le financer. Cette méthode de passation des pouvoirs permet une meilleure coordination des droits et des obligations.

L'entente répartit les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles entre le Danemark et le Groenland. Ce dernier recevra la première tranche de 75 millions de couronnes danoises qui proviendront des richesses minérales. Ensuite, les revenus seront versés aux deux pays jusqu'à ce que le Groenland ait atteint la moitié des 3,2 milliards octroyés annuellement par le Danemark.

La nouvelle entente comprend aussi le libellé futur sur l'indépendance complète du Groenland.

Le groenlandais deviendra la langue officielle du pays et le peuple groenlandais aura un statut officiel au regard du droit international.

Le grand défi du pays est de décider de l'avenir de la société groenlandaise, maintenant qu'elle a la liberté de s'administrer elle-même.

Les membres du Comité félicitent le Groenland et le Danemark d'être parvenus à cette entente.

Un membre a demandé quelle sera la langue d'enseignement à partir du 21 juin. On lui a répondu que le groenlandais sera la langue privilégiée dans les écoles primaires et qu'ensuite le danois, l'anglais et le groenlandais seront utilisés pour le reste des études.

Le Comité souhaite obtenir davantage d'information sur la prospection des ressources naturelles.

Le Groenland a délivré environ 70 permis de prospection et prévoit l'ouverture de 3 à 5 nouvelles mines. Leur ouverture a été retardée par la crise financière.

Alcoa est en pourparlers avec les autorités groenlandaises pour construire une aluminerie au nord de Nuuk.

Le gouvernement groenlandais a également délivré des permis d'exploitation de pétrole, et les sondages exploratoires près de la baie Disko commenceront l'été prochain.

Un débat fait rage au Groenland sur l'exploitation de l'uranium.

*M<sup>me</sup> Juliane Henningsen* confirme qu'à long terme, son parti vise l'entière indépendance du Groenland vis-à-vis le Danemark.

#### Décision

Le Comité prend note de ces informations.

## **5. EXPOSÉ SUR L'UNIVERSITÉ DU GROENLAND**

*Mme Tine Pars*, rectrice de l'Université de Groenland, informe le Comité de la situation actuelle et des projets de l'université.

Créée en 1984, l'Université du Groenland compte 120 employés et 9 facultés, et gère un budget de 110 millions de couronnes danoises. Versée par le gouvernement groenlandais, cette somme est affectée à l'enseignement, et non à la recherche.

L'Université offre des programmes en pédagogie, travail social, sciences infirmières, journalisme, culture et sociologie, langues, littérature et médias, théologie et administration.

Depuis 1996, il y a eu 50 diplômés en maîtrise, soit 3,8 étudiants par année, et 115 au baccalauréat, soit 8,8 étudiants par année. Ces chiffres sont trop faibles; la lutte contre le décrochage est un défi de taille pour l'université.

*M<sup>me</sup> Pars* souhaite mettre sur pied des programmes de maîtrise en droit, économie et psycho-pédagogie et renforcer la coopération avec des universités étrangères. La coopération avec des universités danoises porte fruit, grâce aux échanges de professeurs et d'étudiants.

Les membres du Comité notent que l'Université du Groenland ne fait pas partie de l'Université de l'Arctique.

*M<sup>me</sup> Pars* prévoit une plus grande coopération avec l'Université de l'Arctique.

À une question du Comité, *Mme Pars* répond que l'Université compte environ 400 étudiants et n'a des ententes qu'avec des universités danoises. Elle souligne le besoin d'une approche plus internationale.

Le Groenland n'a pas de difficulté à obtenir des subventions de l'Union Européenne même si elle n'en est pas membre et l'université songe à présenter une demande de financement à l'Union européenne. Jusqu'à maintenant, elle ne



s'est pas tournée vers les entreprises privées puisqu'elle veillait à son indépendance.

L'enseignement des langues est importante tout comme la création d'une terminologie et de termes scientifiques en groenlandais.

M<sup>me</sup> Pars convient que l'éducation permanente est importante et que l'Université devrait offrir davantage de cours. Elle ajoute notamment que plus de femmes que d'hommes sont inscrites à l'université et qu'on ne fait pas suffisamment appel à l'informatique.

Plus de 500 Groenlandais étudient au Danemark, mais elle ignore combien d'entre eux reviennent au pays après avoir terminé leurs études universitaires.

#### Décision

Le Comité prend note des informations.

### **6. MISE EN OEUVRE DE LA DÉCLARATION DE FAIRBANKS – COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE L'ARCTIQUE**

Le point est retiré de l'ordre du jour.

### **7. PRÉPARATIFS À LA CONFÉRENCE DE L'ARCTIQUE DE 2010 AU PARLEMENT EUROPÉEN**

Le secrétaire général présente les sujets possibles suivants :

1. Les retombées de l'Année polaire internationale (recherche et éducation);
2. La gouvernance de l'Arctique;
3. Le transport maritime;
4. L'exploitation durable des ressources vivantes de l'Arctique.

Seulement trois sujets seront traités à la conférence.

Les membres du Comité réitèrent l'importance de la dimension humaine dans le choix des sujets.

Le Comité appuie largement les sujets de l'exploitation durable des ressources biologiques de l'Arctique, de la recherche et l'éducation et des retombées de l'Année polaire internationale. Le transport maritime et la gouvernance de l'Arctique sont considérés comme de bons sujets de discussion.

Le Comité charge le secrétariat d'établir le projet de programme à partir des choix susmentionnés avec le Parlement européen avant la prochaine réunion du Comité.

Le Comité a également débattu de la date de la Conférence. La réunion ministérielle du printemps a été reportée à l'automne, et de l'avis du Comité, les mois d'août et de septembre semblent les mieux choisis pour la conférence. Le Comité permanent doit néanmoins rencontrer le Conseil de l'Arctique pour faire

part des décisions de la dernière conférence. La rencontre devrait se dérouler au début de l'année prochaine, année de réunion des ministres.

#### Décision

Le Comité propose au Parlement européen d'organiser la conférence en septembre 2010.

### **8. DÉBATS SUR LES RÈGLES DE PROCÉDURE DU COMITÉ**

Le Comité reprend les débats sur les règles de procédure amorcées lors des réunions de Bruxelles et d'Östersund et décide d'inviter les observateurs à une autre réunion en préparation de la prochaine conférence avec le Parlement européen.

Il décide aussi de modifier les règles en vue d'élire un vice-président. L'élection se déroulera à la prochaine réunion du Comité permanent.

#### Décision

Le Comité tiendra une réunion distincte où seront invités les observateurs, en préparation à la conférence de 2010. Il décide de modifier les règles de procédure en vue d'élire un vice-président.

### **9. NOMINATION DE RAPPORTEURS DU COMITÉ PERMANENT**

Le Comité discute du rôle des rapporteurs.

#### Décision

Le Comité nomme M<sup>me</sup> Juliane Henningsen rapporteure sur les changements climatiques.

### **10. ÉTAT DES TRAVAUX DU COMITÉ**

M. Kari P. Højgaard, président du Conseil parlementaire de l'Ouest scandinave, avise le Comité que la conférence sur les possibilités d'éducation pour les travailleurs non qualifiés, organisé au Groenland du 4 au 7 août, et y invite le Comité.

Il réitère la recommandation formulée par le Conseil parlementaire à sa réunion annuelle l'an dernier sur l'exploitation durable des ressources vivantes (oiseaux, poissons et mammifères). Le Conseil parlementaire de l'Ouest scandinave est par conséquent très déçu que le Parlement européen ait décidé d'interdire les produits dérivés du phoque sur son territoire. Cette interdiction met en péril le mode de vie traditionnel des Autochtones et autres peuples du Nord.

M. Højgaard mentionne l'éditorial de l'*Economist* du 14 mai, qui taxe le Parlement européen d'hypocrisie : il interdit les produits dérivés du phoque, mais ne prend aucune mesure pour la protection des animaux en Europe.

Finalement, il remet en question le rôle de l'Europe dans l'articulation de politiques sur l'Arctique qu'elle elle semble ne pas connaître du tout, ni son mode de vie, ni sa culture, ni ses habitants.

M. Peter Goldring, du Canada, informe le Comité de deux rapports de comités parlementaires qui contiennent des recommandations visant l'Arctique, dont le recours à la Garde côtière pour protéger le territoire canadien et la participation des populations du Nord aux décisions.

Le gouvernement du Canada a mis au point une stratégie pour le Nord qui couvre plusieurs domaines et repose sur quatre piliers :

- Protéger l'environnement;
- Promouvoir le développement économique et social;
- Exercer sa souveraineté;
- Améliorer et décentraliser la gouvernance.

Les habitants du Nord du Canada, dont la moitié sont des Inuits, des Amérindiens ou des Métis, éprouvent beaucoup de difficultés. La Stratégie pour le Nord du Canada vise ces difficultés et l'amélioration de la situation économique et sociale des habitants du Nord. Ainsi, le Canada regrette profondément l'interdiction des produits dérivés du phoque prônée par l'Union européenne, qui ne fera qu'empirer la situation de ses communautés nordiques. Le Canada s'oppose fermement à l'interdiction et a promis d'en appeler devant l'OMC.

M. Goldring s'est déclaré satisfait de la réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique de Tromsø. À la réunion du Conseil de l'Arctique, le Canada a annoncé l'ouverture d'un Centre international sur la région arctique du Canada à Oslo, en Norvège.

M. Hannes Manninen, de Finlande, fait état des réunions ordinaires de sa délégation qui a pris connaissance des rapports des représentants finlandais au Conseil de l'Arctique, traitant de divers dossiers sur l'avenir des régions septentrionales, particulièrement près de la mer de Barents. Voilà un bon moyen de travailler au niveau national.

M<sup>me</sup> Sinikka Bohlin, de Suède, informe le Comité de trois conférences sur l'Arctique organisées par le Parlement de la Suède et le comité suédois sur l'API. Ces conférences ont remporté un vif succès.

La veille de l'assemblée du Conseil nordique en Suède (26 octobre 2009) aura lieu une réunion sur l'environnement au Parlement suédois, pour obtenir l'avis des parlementaires sur la CdP 15 de Copenhague en décembre 2009.

M<sup>me</sup> Hill-Marta Solberg, de Norvège, parle des documents gouvernementaux sur le développement du Spitzberg, l'objet de débats au Parlement avant la prorogation de l'été.

L'Arctique et le Grand Nord demeurent prioritaires pour le gouvernement norvégien; le dialogue est bien avec la Russie.

M<sup>me</sup> Gudfridur Lilja Gretarsdottir, déléguée de l'Islande, déclare que même si son pays a été lourdement frappé par la crise, les choses vont bien.

Les élections nationales de fin avril ont entraîné un changement de gouvernement. Le parti Gauche-Vert, passé de 9 à 14 sièges, a formé le gouvernement grâce à une coalition avec l'Alliance sociale-démocrate.

Au nouveau Parlement, 43 p. 100 des députés sont des femmes. La nouvelle politique sur l'Arctique, la sécurité maritime et la pollution gagnent en importance. De nombreuses possibilités s'offrent à l'Arctique de demain; cependant, l'interdiction des produits dérivés des phoques imposée par l'Union européenne est malavisée. M<sup>me</sup> Gretarsdottir dit s'être rendue aux îles Féroé afin de remercier le gouvernement de son aide durant la récession.

M. Vasily Iouoltsev, de Russie, fait état des activités au sein du Parlement russe, notamment les dossiers sociaux. La récession a touché son pays : une diminution de la demande et l'effondrement des prix des ressources minérales ont causé une baisse des revenus de l'État. Un programme de relance économique a été mis au point pour le Nord du pays.

L'amélioration des lois visant les peuples autochtones du Nord de la Russie se poursuit. Pour améliorer leurs conditions de vie, des mesures telles que l'allègement fiscal ont été adoptées dans les territoires où ils habitent.

M. Iouoltsev prédit que les États de l'extérieur de l'Arctique convoiteront moins la région à mesure que le prix des ressources naturelles baissera et qu'il sera donc moins rentable d'y faire affaires.

M<sup>me</sup> Eva Jejlid, porte-parole du Conseil parlementaire saami, met le Comité au courant des élections au Parlement saami de Suède. Le paysage politique n'a pas beaucoup changé, mais le nouveau parlement se réunira en août pour débattre des résultats.

Des élections se tiendront au Parlement saami de la Norvège en lien avec les élections nationales du 14 septembre.

M. Henrik Olsen, du Parlement européen, annonce que les prochaines élections se tiendront du 4 au 7 juin 2009.

Le Parlement européen a retardé la tenue d'un débat sur la gouvernance de l'Arctique.

L'orientation de la nouvelle politique de l'Europe reste imprécise. La présidence suédoise devra se pencher sur ce dossier.

## **11. PROCHAINE RÉUNION**

### Décision

La prochaine réunion du Comité aura lieu à Helsinki le 19 novembre 2009, avec un atelier la veille.

## **12. DIVERS**

La présidente informe le Comité qu'une réunion sur la santé pourrait être organisée à Copenhague, au début novembre. Le Comité est favorable à la réunion et laisse aux membres le choix d'y participer.

Décision

Le secrétaire générale communiquera avec la présidence du Conseil de l'Arctique pour étudier d'autres possibilités.

**13. NOUVEAU PRÉSIDENT DU COMITÉ**

La présidente du Comité permanent, Mme Hill-Marta Solberg, ne se portera pas candidate aux prochaines élections en Norvège qui auront lieu le 14 septembre 2009. Aujourd'hui, elle assistait pour la dernière fois à une réunion du Comité permanent.

On propose que M. Hannes Manninen assure la présidence du Comité permanent jusqu'à la prochaine Conférence des parlementaires de l'Arctique.

Décision

Le Comité élit à l'unanimité M. Hannes Manninen président du Comité permanent jusqu'à la prochaine Conférence des parlementaires de la région arctique en 2010.

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE  
LE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

**RÉUNION D'ILULISSAT**

**Le 27 mai 2009**

**Ébauche**

**Liste des participants**

MEMBRES

Canada

**M. Peter Goldring**, député

**M. Robert Oliphant**, député

M. Tim Williams, Section des sciences et de la technologie, Service d'information et de recherche parlementaires

Danemark

**Mme Juliane Henningsen**, députée

M. Peder H. Pedersen, conseiller

M<sup>me</sup> Jonna Sandø

Parlement européen

M. Henrik Olsen, administrateur principal, Service des relations interparlementaires

Finlande

**M. Hannes Manninen**, député

M. Guy Lindström, directeur adjoint

Islande

**Mme Gudfridur Lilja Gretarsdottir**, députée

Mme Arna Bang, conseillère

Norvège

**Mme Hill-Marta Solberg**, députée

Russie

**M. Vasily Iousoltsev**, député

Mme Irina Kouzmina, secrétaire

Mme Valentina Anoufrieva, experte

Suède

**Mme Sinikka Bohlin**, députée

Mme Eva Hjelm, haute fonctionnaire

PARTICIPANTS PERMANENTS

Conseil

**Mme Eva Jejlid**

Parlementaire saami

OBSERVATEURS

Conseil de l'Ouest nordique

**M. Kári P. Højgaard**, président du Conseil et député aux îles Féroé

M. Thordur Thorarinnsson, secrétaire général

Conseil nordique

INVITÉS

M. **Niels Sindal**, député du Danemark

M. Inuuteq Holm Olsen, directeur, ministère des  
Affaires étrangères du Groenland

Mme Tine Pars, rectrice, Université du Groenland

Mme Dorthe Dahl-Jensen, professeur, Université de  
Copenhague

Mme Lene Kielsen Holm, membre  
groenlandaise, Conseil circumpolaire inuit

M. Per Rosing Petersen, député, Parlement du  
Groenland

Mme Ruth Heilman, présidente, Parlement du

Groenland

SECRETARIAT

M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général

## **ANNEXE II**



## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Association parlementaire Canada-Europe
<b>ACTIVITÉ</b>	Comité permanent des parlementaires de la région arctique
<b>DESTINATION</b>	Ilulissat, Groenland
<b>DATES</b>	27 et 28 mai 2009
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Peter Goldring, député M. Robert Oliphant, député
PERSONNEL	M. Tim Williams, analyste
<b>TRANSPORT</b>	<b>21 366.25 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>3 931.10 \$</b>
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>0.00 \$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>1 659.63 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>0.00 \$</b>
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	<b>31.79 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 988.77 \$</b>